



CONSEIL INTERCOMMUNAL

Au Conseil intercommunal
de l'Association de communes
Police Région Morges

DATE : Morges, le 7 mai 2019/ppz

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes convoqués en séance du Conseil intercommunal le

**mardi 28 mai 2019, à 20h00,
au Foyer de la salle polyvalente,
chemin des Plantées 1, 1131 Tolothenaz.**

Ordre du jour :

1. Appel.
2. Approbation de l'ordre du jour.
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 26 mars 2019.
4. Election du Président.
5. Election du Vice-président.
6. Election des scrutateurs et scrutateurs suppléants.
7. Définir le lieu des prochaines séances, selon l'élection du nouveau Président.
8. Rapport(s) de commission.
 - N° 01/03.2019 - Rapport de gestion 2018 (*le document suivra par courrier séparé*) ;
 - N° 02/03.2019 - Comptes de l'exercice 2018 (*le document suivra par courrier séparé*) ;
 - N° 03/03.2019 - Demande d'une dépense de CHF 62'444.70 pour l'acquisition d'une application d'amendes d'ordre digitale (maintenance 2019 et communication comprises).
9. Communication(s) du Bureau.
10. Communication(s) du Comité de direction.
11. Réponse(s) du Comité de direction aux questions en suspens.



12. Questions, vœux et divers.

Pour information :

Le délégué suppléant, qui remplace un membre excusé, doit impérativement s'annoncer, avant début de la séance, auprès du Président ou de la secrétaire, et communiquer le nom du délégué remplacé.

le président

la secrétaire

Jean-Claude Rochat

Claude de Titta